



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

magistrats

Question écrite n° 74554

Texte de la question

Un important magistrat, dont le nom a largement défrayé la chronique ces derniers mois, vient d'annoncer publiquement son intention de retourner dans son pays natal - la Norvège - pour « y exercer des fonctions de conseiller auprès du gouvernement norvégien » et prendre les rênes, si l'on peut dire, d'un « commando international de lutte contre la corruption ». M. Alain Marleix demande donc à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, si elle entend accorder la demande de mise en disponibilité de ce magistrat, après appréciation, sans doute, du Conseil supérieur de la magistrature et s'il lui paraît opportun qu'un magistrat français, dont la carrière est prise en charge par les contribuables français, puisse se mettre au service d'une nation étrangère alors que notre pays manque, paraît-il, cruellement de magistrats expérimentés.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marleix](#)

Circonscription : Cantal (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74554

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2002, page 1641